

femmes », a été rejetée parce qu'elle supposait que les femmes étaient servies par le développement au lieu d'y contribuer. Les participants recommandent de modifier cet aspect de la politique étrangère du Canada en mettant l'accent sur le développement participatif.

(2) Le type de progrès économique qui caractérise de plus en plus l'Asie a des conséquences négatives pour les femmes, même si elles en tirent des avantages économiques. Une autre version de la politique canadienne sur la promotion de la femme doit tenir compte de la précarité de plus en plus grande de l'emploi, accompagnée d'une dégradation des programmes sociaux, ce qui, dans beaucoup de pays en développement, a des répercussions négatives immédiates dans la vie des femmes et des enfants.

(3) Dans les pays dont l'économie se développe, on commence à prendre conscience d'un certain nombre de « pathologies sociales » qu'on a longtemps négligées et qui ont des conséquences graves pour les femmes et les enfants. La plupart de ces pays n'ont pas les politiques, les programmes et le personnel compétent pour s'attaquer à ces problèmes. Il faut élargir la composante de la politique étrangère canadienne concernant les femmes pour qu'on puisse mettre l'accent sur les problèmes familiaux et domestiques exacerbés par le développement économique, y compris le divorce, l'abandon de la famille et la violence familiale.

(4) Les efforts visant à assurer l'égalité des sexes butent souvent sur des obstacles sociaux, culturels ou religieux au niveau local. Il faut revoir l'accent qui est mis dans la politique étrangère canadienne sur l'égalité des sexes et l'IFD pour tenir compte de la grande diversité des situations dans lesquelles ces objectifs doivent être atteints. Il faut aller jusqu'à reconnaître l'hétérogénéité culturelle à l'intérieur de certains pays.

(5) L'égalité des sexes est un problème économique tout autant que socioculturel. Comme le développement économique est de plus en plus important, la politique canadienne sur l'égalité des sexes doit insister sur l'égalité d'accès aux capitaux et à la technologie, notamment en ce qui concerne le microcrédit et les micro-entreprises.

(6) Il faut rompre le lien entre l'égalité des sexes et les questions dites « féminines ». Pour favoriser un large mouvement vers l'égalité des sexes, la politique canadienne doit élargir cette notion à toutes les sphères de l'existence